

Département des Landes  
Canton de Haut Lande Armagnac  
**Mairie d'ESCOURCE**

3, Place de la Mairie  
40210 ESCOURCE

Tél. : 05 58 04 20 06  
Fax. : 05 58 04 21 19  
✉ [mairie@escource.fr](mailto:mairie@escource.fr)

**Séance du 19 MARS 2015**

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 15      Date de Convocation : 13/03/2015

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 10

*Le* **an deux mil quinze le dix-neuf du mois de mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.**

**Présents tous les conseillers municipaux en exercice** : Messieurs SABIN Patrick, BERTRAND Frédéric, DIEDA Jean-Claude, DROUHAULT Robert, DUBOS Pierre-Alain, DUFOURCQ Jean-Pascal, RABY André; Mesdames BRUSTIS Anne-Laure, EDALITI Nathalie, JULIEN Geneviève.

Absents ou représentés: BAUDRY Philippe, DANTHEZ Virginie, DEDIEU Emmanuelle, KNITTEL Paulette, CHAPERON Valérie.

POUVOIRS : DANTHEZ Virginie donne pouvoir à JULIEN Geneviève.  
KNITTEL Paulette donne pouvoir à BERTRAND Frédéric.  
DEDIEU Emmanuelle donne pouvoir à DROUHAULT Robert.  
CHAPERON Valérie donne pouvoir à EDALITI Nathalie.

M André RABY a été élu Secrétaire de séance.

---

Monsieur le maire, Patrick SABIN, ouvre la séance.

Le compte rendu du dernier conseil sera validé au prochain conseil.  
Les membres présents acceptent à l'unanimité

**2015-14 CAP DE PIN – Marché de travaux.**

Monsieur le Maire présente le plan de la zone d'activité Cap de Pin et laisse M. DUBOS expliquer l'ensemble des tâches à accomplir pour viabiliser cette zone.

Réalisation de la tranchée pour amener l'eau.

- Réalisation de la voirie pour desservir chaque lot de la 1<sup>o</sup> tranche.
- Terrassement pour mise place d'une réserve incendie souple et d'un transformateur.

Pour ce faire il nous faut lancer un marché pour les travaux.

Délibération lue et expliquée.

**Le conseil vote à main levée ; Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 15.**

Délégation est donnée à Monsieur le Maire

-pour lancer le marché pour les travaux d'un montant de 360 000€ hors subventions éventuelles.

-pour signer tous les documents s'y reportant.

**Prochain conseil le 30 mars 2015 à 18h30**

**Divers :** Chaque responsable de commission doit établir une liste, chiffrée, pour les investissements concernant ladite commission, afin de préparer le budget 2015.

*Rien ne restant à l'ordre du jour Monsieur le Maire déclare la session close.*

**Séance levée à 18H40**

**Le maire**



**Le secrétaire**



**Les Conseillers Municipaux**

